

DÉLIBÉRATION N° 2021/11

Page 1 sur 1

L'an deux mil vingt-et-un, le 25 mars à 20 h, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle de la mairie d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14			
Présents : 12			
Votants : 13			
Votes	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Cynthia SERRAZ, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Sylviane TESSIER, Mme Violaine NEUVY, M. Vincent CERISIER, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHABAUTY, M. Alexandre CHASSAT, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Emmanuelle BÉAUR.

Étaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE.

Étaient absents : M. Thierry SOYER.

Procurations : Mme Caroline DHYEVRE donne procuration à M. Vincent CERISIER.

Kelly LAFORGE a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Achat d'une nacelle – Demande de subvention ACTIV 3

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le devis de l'entreprise DEPAN AGRI – DOUSSET MATELIN pour l'acquisition d'une nacelle d'un montant de 2 650,00 € HT, soit 3 180,00 € TTC.

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
Coût du projet HT :		ACTIV 3 (80%)	2 120,00 €
DEPAN AGRI	2 650,00 €	Autofinancement (20 %)	530,00 €
TOTAL HT	2 650,00 €	TOTAL	2 650,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** le choix des deux devis précités sous réserve de l'obtention des subventions.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention de 80 % au titre d'ACTIV 3 sur un montant total de 2 650,00 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis après obtention des subventions.

Fait à ANTIGNY, le 25 mars 2021

Le Maire,
Vincent LAUER

Le Maire,

Vincent LAUER

